



Rapport annuel du président - Année 2013

Chers membres

Marché de gaz liquéfiés et de l'énergie

Le premier semestre 2013 a fait plaisir aux marchands de combustible. L'hiver était très froid et a duré jusqu'au mois avril, il y avait encore de la neige jusqu'au pleine fin mai et ce n'était qu'au mois de juillet que le temps était chaud et sec.

On pouvait enfin faire des grillades, un beau mois de vacances suivait en août. Les conséquences étaient un bon volume du carburant gazeux et un volume médiocre du propane en bouteilles.

L'industrie de carburant GPL s'est développé de manière favorable. Sur les axes des autoroutes des axes de trafic suisse de nombreuses stations-service GPL ont pu être réalisées en 2013. Vous trouverez les détails sur le site www.autogas24.ch

Au plein été l'Office fédéral de l'environnement a publié la communication :

« Berne, 03.07.2013 – En 2012, la Suisse n'a pas atteint son objectif de réduction des émissions de CO₂. A partir de 2014, la taxe CO₂ sur les combustibles augmentera donc de 36 à 60 francs par tonne de CO₂, mécanisme prévu dans l'ordonnance sur le CO₂. »

Le prix du propane augmente en conséquence et la taxe CO₂ s'élève désormais à CHF 180.24 / tonne.

Les investissements dans l'exploration et la production de gaz naturels s'élevaient à 694 milliards \$ américain. Ces sommes impressionnantes soulignent les difficultés des multinationales pétrolières, les coûts de production explosent. L'industrie pétrolière a de la peine à mettre en disposition des liquidités, le cash-flow continue à stagner.

En 2013, on n'a pas trouvé de grands gisements pétroliers, on a trouvé que 20 milliards barils de nouvelles sources conventionnelles, en face de 50 barils consommés. Après l'échec des grands projets, tel que la plateforme Kulluk de Shell dans le sud de l'Alaska, les grands groupes pétroliers deviennent plus agressifs lors du choix de nouveaux projets.

En 2013, le prix moyen pour un baril North Sea Brent s'élevait à 109 \$. L'OPEP continuera à ne pas produire sous le prix de 100 \$ / barils. En conséquence on n'attend pas de réduction de prix significative pour l'essence, le mazout et le propane.

Sécurité et accidents

En 2013, la Suisse a heureusement échappé aux grands accidents de propanes, il y avait quand même quelques incidents, entre autres :

Deux bouteilles de gaz ont explosé au Tessin et ont complètement détruit trois caravanes. L'incident n'a pas causé des victimes.

Dans les Grisons trois personnes ont été blessées dans une caravane, suite à une déflagration forte de propane, causé par une erreur de manipulation pendant le changement d de bouteille.

Dans la région de Zurich plusieurs bouteilles de gaz ont explosé pendant un incendie sur le toit plat d'un immeuble. Un ouvrier a été blessé, il y a eu d'importants dégâts matériels.



Activités du Comité

En 2013, le Comité de l'AGPL était plus actif que jamais dans son travail pour atteindre les objectifs déclarés :

- Promotion de la sécurité en ce qui concerne l'utilisation de gaz liquéfié
- Collaboration active lors de l'élaboration et application des directives et dispositions
- Participation et organisation de cours de formation spécifique du domaine

a) Sécurité sur les terrains de camping et dans les caravanes

Le Comité de l'AGPL a pris les divers critiques au sérieux et a renouvelé la formation du responsable qualifié CCS. L'examen CCS est désormais très exigeant et la formation est très approfondie et spécifique du domaine.

Grâce à beaucoup d'efforts et engagement, le groupe de travail « Technique » de l'AGPL a élaboré un nouveau questionnaire approfondi et sophistiqué dans les langues allemande et française. L'examen CCS est désormais très complexe. À l'occasion de l'Assemblée générale, René Fischer de notre groupe de travail « Technique » vous informera sur les détails et les futures procédures. L'inscription pour le nouvel examen CCS a été envoyée dans les délais.

La Commission gaz liquéfiés a approuvé le nouveau règlement des examens CCS en automne. Vous serez aussi informés sur nos activités avec la Commission gaz liquéfiés, représenté par Ueli Arber.

Nous nous réjouissons vraiment que l'Union professionnelle Suisse de la Caravane, caravaningsuisse, s'engage fortement dans la sécurité en ce qui concerne l'utilisation de gaz de propane. Caravaningsuisse a élaboré la formation complète « Cours caravane – appareils à gaz » en 2013, et offre désormais la formation approfondie d'une semaine avec une partie pratique et une partie théorique à un niveau professionnel. L'AGPL recommande vivement à tous les responsables qualifiés de suivre ce cours pour se préparer à l'examen.

Informez-vous déjà sur le site www.caravaningsuisse.ch Cours Caravane – appareils à gaz. Vous recevrez un rapport d'expérience de cette préparation optimale à l'occasion de l'Assemblée générale.

De plus nous sommes enthousiasmés par le fait que l'utilisation sûr des appareils à gaz était un sujet central du Caravansalon 2013 à Berne. Il existait même un centre de compétences Gaz avec des référents spécialisés de l'industrie des appareils à gaz.

Le TCS a également investi dans la sécurité en ce qui concerne l'utilisation de bouteilles de gaz et a lancé les premiers TCS Caravan-Gas-Days avec une conférence de presse. Cet événement a eu lieu auprès de TCS Conseil de mobilité à Emmen. Je pouvais représenter l'AGPL.

La section des sapeurs-pompiers professionnels de Berne et Vitogaz ont informé, avec des démonstrations pratiques, sur l'utilisation correcte du gaz liquéfiés. Pendant les mois suivants de nombreux événements en sécurité ont eu lieu sur les terrains de campings TCS.

b) Sécurité aux manifestations festives, CSRV

Le règlement Control-Service stands de restauration et de vente, CSRV, a été élaboré et est déjà appliqué par les comités de nombreuses organisations. Des centaines de vignettes et rapports de contrôle ont déjà été établis.



Le groupe de travail du Comité de l'AGPL a déjà continué à collaborer intensivement avec la SUVA et l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, AEAI, pour la nouvelle édition du règlement CSRV et son application.

Nous apprécions l'engagement des représentants de l'AEAI et de la SUVA dans ce groupe de travail et nous sommes convaincus d'apporter une contribution importante pour la sécurité dans le domaine vivant des manifestations, des événements et des festivals.

Cette branche croissante de l'économie offre de grandes futures chances de développement aux responsables qualifiés de l'AGPL.

c) Formation Cours complémentaire 1+3

À l'occasion de l'Assemblée générale, notre représentant du groupe de travail « Formation », Renzo Montagner, expliquera les déficits dans la formation des candidats de l'examen, car de nombreux participants n'ont pas réussi l'examen.

d) Directive L-1 SSIGE

La SSIGE a, en collaboration avec l'assurance immobilière de Zurich, converti le mémorandum en notice technique et après en une nouvelle directive gaz liquéfiés qu'elle a envoyée en « consultation technique » en juillet. L'industrie GPL, la SUVA, l'AGPL et d'autres instances n'acceptent pas ce règlement et critiquent cette action de la SSIGE. Nous trouvons arrogants l'explication de la force obligatoire de ce règlement et nous regrettons d'action individuelle de l'AGPL, particulièrement car l'industrie GPL saluerait un manuel utile.

Notre vice-président, Christoph Abert, a été chargé par la Commission gaz liquéfiés de réviser cette directive L-1 dans un groupe ad hoc, afin d'exprimer son avis. Nous respectons ce déroulement, la correction des points faibles demande cependant beaucoup plus de temps. Vous pouvez avoir plus d'information lors de l'Assemblée générale 2014.

e) Budget

Évidemment, les travaux intenses du Comité et du Secrétariat ont fait exploser le bilan 2014. Il était impossible de respecter le budget que nous avons calculé l'année dernière. La caisse de l'AGPL est toujours très solide, mais nous avons beaucoup investi dans l'avenir de l'AGPL en 2013. Nous nous réjouissons que notre grand engagement porte déjà des fruits et que le bénéfice ait déjà augmenté de manière significative. Notre caissier, Urs Voegeli, vous répond volontiers à vos questions.

Notre secrétaire, Sonia Ciottariello, a de nouveau fait un excellent travail l'année passée. Nous ne pouvons plus exister sans elle.

Notre engagement en vaut la peine, en 2013 nous pouvions enregistrer un plus grand nombre de nouveaux membres que jamais. Je me réjouis de vous rencontrer le 9 avril au Stade de Suisse. Nous avons évidemment déjà préparé quelques projets intéressants pour 2014.

À bientôt, avec mes meilleures salutations,

Daniel Klaus